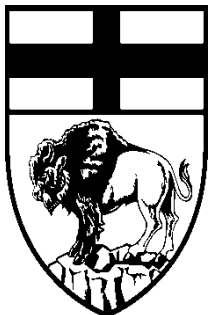


Mardi 12 octobre 2021



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON
ET AVIS

N° 80

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GERRARD

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative et la Loi sur la Commission de régie de l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment and Legislative Assembly Management Commission Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

U. ASAGWARA

(N° 201) — *Loi sur la réduction du temps supplémentaire obligatoire des infirmières (modification de diverses lois)/The Restricting Mandatory Overtime for Nurses Act (Various Acts Amended)*

M. KINEW

(N° 204) — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*

M. GERRARD

(N° 205) — *Loi limitant l'utilisation du latex/The Latex Control Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation de sensibilisation obligatoire)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Awareness Training)*

M^{me} FONTAINE

(N° 207) — *Loi sur les zones d'interdiction des manifestations contre l'avortement/The Abortion Protest Buffer Zone Act*

Projet de loi choisi (mise aux voix de la motion de deuxième lecture le 14 octobre)

M^{me} FONTAINE

(N° 209) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act (2)*

M. KINEW

(N° 210) — *Loi sur la production de rapports concernant l'équipement de protection individuelle/The Personal Protective Equipment Reporting Act*

M^{me} LAMOUREUX

(N° 215) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation obligatoire sur la violence fondée sur le genre)/The Provincial Court Amendment Act (Gender-Based Violence Education Requirements)*

M. GERRARD

(N° 219) — *Loi sur l'accès à des soins de santé dans des délais raisonnables et le principe de l'imputabilité (Loi sur les soins de santé et modification de la Loi sur l'assurance-maladie)/The Health Care Accountability and Timely Access Act (The Health Care Act and Amendments to The Health Services Insurance Act)*

M. LINDSEY

(N° 220) — *Loi modifiant la Loi sur les infrastructures de transport/The Transportation Infrastructure Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 225) — *Loi sur la publication de rapports concernant les répercussions des mesures budgétaires/The Budget Impact Reporting Act*

M^{me} LATHLIN

(N° 231) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé en cas de fausse couche ou de mortinaissance)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Miscarriage or Stillbirth)*

M. MALOWAY

(N° 234) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (droit de réparer les produits électroniques)/The Consumer Protection Amendment Act (Right to Repair)*

M. MALOWAY

(N° 235) — *Loi sur les récupérateurs de ferraille/The Scrap Metal Recyclers Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 236) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of Queen's Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. KINEW

(N° 238) — *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle (supervision des apprentis)/The Apprenticeship and Certification Amendment Act (Apprenticeship Supervision)*

M^{me} FONTAINE

(N° 239) — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre les restrictions liées à la COVID-19/The Protest Buffer Zone Act (COVID-19 Restrictions)*

M^{me} LAMOUREUX

(N° 240) — *Loi sur la reconnaissance de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (modification du Code des normes d'emploi et de la Loi d'interprétation)/The Recognition of National Day for Truth and Reconciliation Act (Employment Standards Code and Interpretation Act Amended)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

U. ASAGWARA

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines)*

(M. WOWCHUK — 6 min)

M. KINEW

(N° 216) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act (2)*

(M. MICHALESKI — 9 min)

M. MOSES

(N° 212) — *Loi sur la formation obligatoire des employés provinciaux (racisme systémique et droits de la personne)/The Mandatory Training for Provincial Employees (Systemic Racism and Human Rights) Act*

(M. MARTIN — 2 min)

U. ASAGWARA

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Amendment Act*

(M. WOWCHUK — 6 min)

M. JOHNSTON

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (interdiction visant les tatouages et les bijoux oculaires)/The Public Health Amendment Act (Banning Cosmetic Eye Tattooing and Eye Jewellery)*

(ouvert)

M^{me} SMITH (Point Douglas)

(N° 224) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)*

[M. SMITH (Lagimodière) — 6 min]

M. MARTIN

(N° 226) — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act*

(U. ASAGWARA — 9 min)

M. TEITSMA

(N° 222) — *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes/The Lobbyists Registration Amendment Act*

(M. BUSHIE — 7 min) (reporté)

(M. WASYLIW — 9 min)

M. WASYLIW

(N° 229) — *Loi imposant des restrictions sur le matériel accompagnant les chèques émis par le gouvernement/The Restriction on Material Accompanying Government Cheques Act*

(M. MARTIN — 5 min)

M. SALA

(N° 227) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

(M. TEITSMA — 9 min)

M^{me} MORLEY-LECOMTE

(N^o 230) — *Loi n^o 2 modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (2)*

(M. WIEBE — 7 min)

M. SMITH (Lagimodière)

(N^o 233) — *Loi sur le Mois du patrimoine philippin/The Filipino Heritage Month Act*

(M. MOSES — 9 min)

M. ISLEIFSON

(N^o 237) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

(ouvert)

PROPOSITIONS

M^{me} LAMOUREUX — Reconnaissance de la contribution importante du Folklorama à la célébration de la culture et de la diversité du Manitoba

29. Attendu :

que les Manitobains reconnaissent les traités qui se rapportent aux terres et aux eaux de la province, lesquelles ont accueilli tant de gens, et qu'ils expriment une profonde gratitude à l'égard de ces traités;

que le Manitoba est depuis toujours la terre d'accueil des membres de nombreuses nations tels les Ojibwés, les Cris, les Oji-Cris, les Dénés et les Dakotas et qu'il a également vu naître la nation métisse;

qu'aujourd'hui, le Manitoba est la terre d'accueil de gens venant des quatre coins du monde et que ces gens se rassemblent l'été au Folklorama pour célébrer et partager les mets, danses et autres formes d'art de leur pays d'origine;

qu'alors qu'il ne devait au départ avoir lieu qu'une seule fois, cet événement est devenu une immense attraction annuelle reconnue mondialement;

qu'au fil des ans, des artistes du Folklorama se sont produits dans des écoles locales et dans le monde entier afin de mettre en valeur le talent et les habiletés de milliers de gens d'ici et d'ailleurs;

que le Folklorama apporte un sentiment de communauté et d'appartenance en rassemblant des milliers d'artistes et de voisins partout au Manitoba et qu'il contribue à la prospérité économique de la province,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'apport et l'importance du Folklorama sur les plans historique, social et économique et qu'elle félicite tous les bénévoles qui ont fait la promotion du riche patrimoine culturel et de la tout aussi riche diversité du Manitoba.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. ISLEIFSON — Appel au gouvernement fédéral afin qu'il augmente le quota d'immigration du programme Candidats du Manitoba
(M. SANDHU — 7 min — Il reste 121 minutes.)
2. U. ASAGWARA — Augmentation de la dotation en personnel et du soutien pour les foyers de soins personnels et les personnes âgées
(M. GERRARD — 4 min — Il reste 124 minutes.)
3. M. ALTOMARE — Soutien amélioré pour les écoles, les enseignants, les élèves et les familles
(M. MICKLEFIELD — 9 min — Il reste 125 minutes.)
4. M. MARTIN — Billet de 5 \$ à l'effigie du sergent Tommy Prince
(U. ASAGWARA — 7 min — Il reste 123 minutes.)
5. M. WASYLIW — Nécessité d'offrir immédiatement un soutien complet aux petites entreprises du Manitoba
(M. GUENTER — 10 min — Il reste 122 minutes.)
6. M. LAMONT — Demande d'enquête sur la réponse du gouvernement provincial à la deuxième vague de COVID-19
(M. MICHALESKI — 10 min — Il reste 124 minutes.)
7. M^{me} MARCELINO — Reconnaissance de l'année 2021 marquant le 500^e anniversaire des Philippines (amendée)
(M. le *ministre* REYES — 2 min — Il reste 152 minutes.)
8. M. PIWNIUK — Importance des petites entreprises au Manitoba
[M^{me} SMITH (Point Douglas) — 10 min — Il reste 131 minutes.]
9. M^{me} ADAMS — Appel demandant au gouvernement provincial de soutenir les Manitobains bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu
(M. le *ministre* EWASKO — 10 min — Il reste 122 minutes.)
10. M. SALA — Nécessité que Manitoba Hydro demeure publique
[M. SMITH (Lagimodière) — 9 min — Il reste 123 minutes.]
12. M. SANDHU — Création d'un bureau indépendant du protecteur des aînés
(M^{me} LAMOUREUX — 3 min — Il reste 124 minutes.)
13. M. NESBITT — Présentation d'une demande au gouvernement provincial visant la protection de Manitoba Hydro
(M. BUSHIE — 8 min — Il reste 123 minutes.)
14. M^{me} LATHLIN — Aide immédiate pour garantir des services abordables et accessibles de garde d'enfants
(M. PIWNIUK — 7 min — Il reste 123 minutes.)

16. M. LINDSEY — Présentation d'une demande au gouvernement provincial visant le respect des travailleurs manitobains
(M. MICHALESKI — 10 min — Il reste 126 minutes.)
17. M^{me} MORLEY-LECOMTE — Célébration des jardiniers d'arrière-cour et communautaires
(M. BRAR — 8 min — Il reste 123 minutes.)
18. M. JOHNSTON — Engagement des parents dans le système d'éducation du Manitoba
(M^{me} FONTAINE — 10 min — Il reste 126 minutes.)
19. M. MOSES — Création d'un programme de congés de maladie payés
(M. MARTIN — 9 min — Il reste 127 minutes.)
20. M. WISHART — Économies d'argent pour les Manitobains
(M. LAMONT — 3 min — Il reste 123 minutes.)
21. M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande au gouvernement provincial visant à appuyer la relance économique axée sur les femmes
(Ouvert — Il reste 121 minutes.)
22. M. WOWCHUK — Nécessité que les parcs du Manitoba demeurent accessibles
(M. ALTOMARE — 10 min — Il reste 123 minutes.)
23. M. BUSHIE — Inclusion d'une reconnaissance des droits territoriaux à l'Assemblée législative du Manitoba
(M. MARTIN — 8 min — Il reste 66 minutes.)
24. M. MICHALESKI — Félicitations adressées au gouvernement provincial pour ses investissements dans la mise en valeur du poisson et de la faune
(M. BUSHIE — 10 min — Il reste 123 minutes.)
25. M^{me} SMITH (Point Douglas) — Investissement immédiat consacré aux problèmes de santé mentale et à la crise des dépendances au Manitoba
(M. TEITSMA — 9 min — Il reste 127 minutes.)
26. M. LAGASSÉ — Reconnaissance de la stratégie du gouvernement provincial en matière de lutte contre les dépendances
(M^{me} MORLEY-LECOMTE — 10 min — Il reste 124 minutes.)
27. M. GUENTER — Présentation d'une demande au gouvernement fédéral afin qu'il revoie et améliore ses subventions au journalisme
(M. WISHART — 8 min — Il reste 121 minutes.)
28. M^{me} NAYLOR — Mise en place immédiate de mesures visant à remédier aux retards majeurs en matière de chirurgies et de diagnostics au Manitoba
(M. GERRARD — 5 min — Il reste 126 minutes.)

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. KINEW

(N° 228) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (employés des plateformes de travail numériques)/The Employment Standards Code Amendment Act (Digital Work Platform Employees)*

M. MALOWAY

(N° 241) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les machines et le matériel agricoles (droit de réparer des véhicules et d'autre matériel)/The Consumer Protection Amendment and Farm Machinery and Equipment Amendment Act (Right to Repair — Vehicles and Other Equipment)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

U. ASAGWARA

M^{me} FONTAINE

M. GERRARD

M. LAMONT

M. MALOWAY

M. WIEBE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(31 h 43 min)

(Assemblée — Éducation postsecondaire, Développement des compétences et Immigration)

(salle 255 — Infrastructure)

(salle 254 — Santé et Soins aux personnes âgées)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FIELDING

(N° 74) — *Loi d'exécution du budget de 2021 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2021*

(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* LAGIMODIERE

(N° 75) — *Loi modifiant la Loi sur la réconciliation/The Path to Reconciliation Amendment Act*

M. le *premier ministre* GOERTZEN

(N° 76) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mardi 12 octobre 2021, à 18 h 30, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

Le Comité permanent du *Règlement* de l'Assemblée se réunira le mardi 12 octobre 2021, à 18 h 30, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner la modification du document intitulé *Règlement, ordres et formalités de procédure de l'Assemblée législative du Manitoba*.

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le mercredi 13 octobre 2021 dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, la réunion commençant 30 minutes après la levée de la séance de l'Assemblée législative, afin d'examiner les propositions d'Élections Manitoba qui suivent visant la modification du déroulement du vote :

- Vote durant une élection partielle — vote par correspondance
 - « Votez n'importe où dans votre circonscription électorale le jour du scrutin »
-